



www.haute-garonne.chambagri.fr



Lettre DEPHY

N°3 - 24 Janvier 2017

Les résistances génétiques : un levier largement utilisé

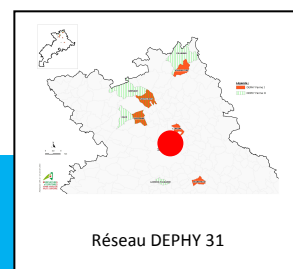
Quelle variété choisir ?

Voilà une question qui revient régulièrement quelle que soit la culture.

Il n'est pas possible, au niveau de notre réseau DEPHY-Fermes de faire des essais pour un grand nombre de cultures donc, hormis les salades du type laitue qui sont évaluées tous les ans, les autres collections variétales sont réalisées suivant les besoins qui remontent du terrain.

L'objectif est d'évaluer le comportement des nouvelles variétés proposées par les semenciers sur la région toulousaine. En effet, certaines caractéristiques de notre climat impactent le développement des cultures : amplitudes de température journalières parfois importantes, brouillard et vent d'Autan.

En 2016, nous avons travaillé sur les scaroles / frisées et les potimarrons.



Réseau DEPHY 31

Scaroles - Frisées

Les critères recherchés sont :

- réduction des pourritures basales ;
- limitation des nécroses (frisée) ;
- réduction du cœur creux (scarole).

Des variétés sont testées depuis trois ans.

Variétés de scaroles retenues (créneau été) suite aux essais de 2016 :

- Cantones (Syngenta) ;
- Confiance (Enza).

Variétés de frisées retenues (créneau été) suite aux essais de 2016 :

- Pandie (Syngenta) ;
- E02C.153 (Enza).

Axes de travail 2017 :

- Mise en place des variétés retenues par les producteurs chez eux à raison de quelques plateaux tout au long de la saison.

Courges : potimarron (pas d'intervention phytosanitaire sur ces cultures).

Les critères recherchés sont :

- l'amélioration de la durée de conservation ;
- le rendement.

Le réseau a testé trois variétés de potimarron en Agriculture Biologique (n°13, 41 et Bright Summer) et deux variétés en conventionnel (Bright Summer et 80 : non disponibles en AB en 2016).

Aucune variété de potimarron n'a permis de faire l'unanimité.

Axes de travail 2017 :

- Poursuite des essais avec de nouvelles variétés.

Laitues

Les critères sont la résistance aux maladies (et notamment le mildiou), l'intérêt commercial (volume, couleur, poids ...), le port, etc.

Les tableaux ci-après reprennent les variétés de plein champ retenues (case verte), suite aux observations et aux notations des producteurs, dans les conditions des essais en 2015 et 2016.

Nous vous invitons à échanger avec votre conseiller ou votre pépiniériste pour les variétés qui ont déjà été mises en culture en 2016.

Laitue pommée :		Printemps		Eté		Automne	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Analora	Enza						
Anandra	Enza						
Arletti	Vilmorin						
C 935	Gautier						
Donela	Enza						
Julian	Syngenta						
43-172	Rijk Zwaan						

Analora	Enza						
E 30343	Enza						
Hungarina	Rijk Zwaan						
Nun 4078	Nunhems						
Sandalina	Rijk Zwaan						
43-293 RZ	Rijk Zwaan						

Analora	Enza						
Anandra	Enza						
Antedis	Béjo						
Arletti	Vilmorin						
Furian	Syngenta						
Julian	Syngenta						

Batavia blonde :		Printemps		Eté		Automne	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Agribel	Béjo						
BVP 15551	Vilmorin	*					
Fanela	Enza						
Maradone	Vilmorin						
Melina	Enza	*					
Olana	Enza						
Sementel	Béjo						
81-132 RZ	Rijk Zwaan						

* Bremia observé sur l'essai

Agribel	Béjo						
J 925	Gautier						
Lilibel	Béjo						
Batsun	Nunhems						
Olana	Enza						
Loubressac	Séminis						

AS-16125	Béjo						
Bovary	Enza						
Impression	Rijk Zwaan						
Maradone	Vilmorin						
Olana	Enza						
Ozeka	Enza						
81-132 RZ	Rijk Zwaan						

F. de chêne blonde :		Printemps		Eté		Automne	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Avenir	Enza						
Kieren	Rijk Zwaan						
Kikerino	Rijk Zwaan						
Kiribati	Rijk Zwaan						
Juniper	Nunhems						
Plezir	Enza						

Avenir	Enza						
Parinice	Gautier						
Kiambi	Rijk Zwaan						
Kimito	Rijk Zwaan						

Avenir	Enza						
Kieren	Rijk Zwaan						
Kiribati	Rijk Zwaan						
Juniper	Nunhems						
E30443	Enza						

F. de chêne rouge :		Printemps		Eté		Automne	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Camarde	Gautier						
E 30216	Enza						
E 30313	Enza						
Mathix	Enza						
SV 1258 LK	Séminis						
Trouvaï	Rijk Zwaan						
Vitraï	Rijk Zwaan						

Eglantine	Vilmorin						
E 30216	Enza						
E 30313	Enza						
Vitraï	Rijk Zwaan						
132662	Clause						

Cornaï	Rijk Zwaan						
Eglantine	Vilmorin						
Nuansaï	Rijk Zwaan						
Trouvaï	Rijk Zwaan						
E 30216	Enza						

Réunions d'échange :
 Juin 2017 : 1^{ère} collection
 Juillet 2017 : 2^{ème} collection
 Octobre 2017 : 3^{ème} collection

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer aux groupes de travail actifs sur ces thèmes.

Les compte-rendus sont disponibles sur demande.



Lettre rédigée par l'Ingénieur Réseau de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, Valérie GINOUX : 06 88 87 49 78
 valerie.ginoux@haute-garonne.chambagri.fr

Cette lettre est rédigée avec le concours financier de :



61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7
 www.haute-garonne.chambagri.fr

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«Ces préconisations ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

«Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, et le ministère en charge de l'écologie avec l'appui de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto et dans le cadre de l'appel à projets régionaux de communication en Occitanie.»